



VAUTOUR TENNIS CLUB
RUE DE LA TRONDELOIRE, 18A
7536 VAULX

Vaulx, le 18 août 2017

A TOUS LES MEMBRES DU VAUTOUR: RESERVATIONS POUR LA SAISON D'HIVER

Comme chaque année à cette époque, il est temps de songer aux réservations et locations pour la saison d'hiver. Veuillez trouver ci-dessous quelques informations à ce sujet:

1°) comme depuis 2014, le coût de location est fixé à :

260 € (éclairage compris) par terrain pour les heures de pointe (de 17H à 22H et le week-end)
210 € (éclairage compris) par terrain pour les autres heures

2°) comment réserver:

Des permanences seront tenues par Pierre Wibaut et/ou Eddy Moulin au club-house à partir du 5 septembre, les mardis et jeudis de 19H à 20H et le samedi de 11H à 12H pour prendre note de vos réservations et de vos nouvelles demandes.

Nous rappelons que, par priorité, les heures sont attribuées aux détenteurs d'une heure l'année précédente à condition qu'ils soient membres d'été au Vautour. **Les confirmations des réservations de l'an passé doivent être faites pour le 18 septembre au plus tard** : après cette date **les heures non confirmées seront attribuées aux nouvelles demandes** (pour qu'une confirmation soit enregistrée, il faut que l'heure soit entièrement payée).

Les terrains seront inaccessibles du vendredi 16 au dimanche 25 mars 2018 pour cause de tournoi d'hiver (sous réserve d'un éventuel changement par l'AFT).

3°) comment payer:

- soit en liquide lors de votre rencontre avec la personne assurant la permanence qui vous remettra un reçu. Ce reçu est à conserver durant toute la saison d'hiver comme preuve de votre réservation.
- soit en virant le montant au compte **IBAN : BE02 0682 1364 3840** du VAUTOUR TC - Rue de la Trondeloire, 18 A - 7536 VAULX. Dans le cas d'un paiement par virement, ne pas oublier de préciser le nom de la personne qui réserve ainsi que le jour et l'heure de la réservation.

4°) la saison d'hiver débute le **lundi 2 octobre 2017** et se termine le **dimanche 1er avril 2018**.

5°) pour rappel, il est absolument nécessaire d'être affilié à l'Association Francophone de Tennis pour être couvert par l'assurance de celle-ci en cas d'accident.

Le club décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette règle.

Pour votre affiliation, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat (MARONNIER Guy - 0476/54.60.11 - guy.maronnier@vautour.be).

Bonne saison d'hiver à tous !

Le Secrétaire,
Guy MARONNIER